



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 17 MARS 2017

Tentative d'obstruction ? Manœuvre politique? L'Anesthésie-Réanimation, à nouveau prise au piège, dépose un préavis de grève nationale pour le 31 mars !

En réaction à la publication de l'arrêté des flux d'internes pour l'année 2017 et grâce à la mobilisation de l'ensemble des praticiens de notre spécialité, jeunes comme seniors, il a été décidé sous l'égide de la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) de réaliser une étude prospective des besoins démographiques et des capacités de formation concernant la filière Anesthésie-Réanimation (AR) et Médecine Intensive et Réanimation (MIR) en vue de définir les flux d'internes pour 2017 et les années ultérieures de manière objective.

Malgré un travail réalisé en un temps record par les coordonnateurs et les jeunes anesthésistes-réanimateurs sur l'ensemble des structures de soin du territoire national, la réunion d'analyse des données prévue le 20 mars à la DGOS a été reportée sous la pression des MIR. Après cet ajournement décidé unilatéralement, la tentative de construction d'une nouvelle maquette de formation MIR en autonomie complète avec la suppression du stage d'anesthésie proposé en phase socle et la prise en otage des internes AR franciliens par l'interruption brutale des MIR aux enseignements communs, quelles nouvelles surprises nous attendent?

Il est urgent d'acter une méthode et un argumentaire clair et objectif pour la définition du nombre d'internes à former permettant aux deux spécialités d'avoir une formation et un exercice d'excellence au bénéfice des patients soignés nuit et jour. Le calendrier se resserre et nous constatons que l'Anesthésie-Réanimation et toutes ses composantes sont à nouveau prises en otage par des jeux de pouvoir.

La dislocation de notre spécialité au détriment de la Santé Publique sous l'influence de quelques personnalités partiales n'est pas tolérable. En conséquence, nous déposons un préavis de grève nationale, à destination des internes, jeunes chefs, assistants et seniors, du public et du privé pour le vendredi 31 mars. Conformément à nos revendications inchangées depuis l'initiation des négociations, celui-ci ne sera levé à l'issue de la prochaine réunion à la DGOS que si des garanties claires, objectives et cohérentes nous sont apportées en termes de formation et d'exercice en anesthésie et en réanimation.

Nous, médecins anesthésistes-réanimateurs, en formation ou actuellement en exercice, du public et avec le soutien du privé, poursuivons notre combat pour la défense d'une spécialité une et indivisible.

Dr Jean-Marc Dumeix, Président du CNP
Pr Jean-Louis Gerard, Président de la Collégiale
Pr Paul-Michel Mertes, Président du CFAR

Dr Christian-Michel Arnaud, Président du SNARF
Dr Denis Cazaban, Président du SMARNU
Dr Michel Dru, Président du SNPHARE
Dr Franck Verdonk, Président du SNJAR

Contacts presse:

Dr Christian-Michel Arnaud, Président du SNARF, 01 44 52 55 55, contact@snarf.org
Dr Denis Cazaban, Président du SMARNU, 06 83 82 12 26, denis.cazaban@wanadoo.fr
Dr Michel Dru, Président du SNPHARE, 06 73 98 08 52, michel.dru@aphp.fr
Dr Franck Verdonk, Président du SNJAR, 06 77 78 38 77, president@snjar.fr